



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Alpes-Maritimes

DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR
« RECHERCHE D'EMPLOI OU CREATION D'ENTREPRISE »
AUTORISATION PROVISOIRE DE SEJOUR POUR
RECHERCHE D'EMPLOI (accords bilatéraux)

Votre état civil

N°étranger

(Sauf 1ère demande)

Nom

Prénom

Nationalité



Informations utiles

Préparer votre dossier :

- Joignez à votre dossier tous les justificatifs indiqués dans la liste des pièces à fournir (Photocopies à joindre à ce formulaire et à envoyer par courrier et originaux à présenter lors du rendez-vous en préfecture) ;
- Les photocopies doivent être lisibles et au format A4, sans agrafes et triées dans l'ordre de la liste ;
- Tout dossier incomplet sera refusé et renvoyé et ne donnera lieu à aucun récépissé.

Envoi de votre dossier :

- Votre dossier est à transmettre par courrier dans une enveloppe au format A4 à cette adresse :

*Préfecture des Alpes-Maritimes
 DRIM – Bureau du séjour - Cellule des étudiants
 147, Boulevard du Mercantour
 06286 NICE Cedex 3*

Convocation en préfecture :

- En cas de décision favorable à la délivrance d'un titre de séjour « étudiant », vous serez convoqué(e) en préfecture pour la remise de votre récépissé et l'enregistrement de vos empreintes digitales ;
- **Le paiement du titre de séjour se fait au jour de la remise de celui-ci.** Vous serez informé(e) de sa disponibilité et du montant de la taxe à payer par SMS. Les taxes sont à payer sous forme de timbres fiscaux à acheter sur timbres.impots.gouv.fr ou en bureau de tabac.

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet oui non

Pièce(s) manquante(s)

- Passeport
- Acte de naissance
- Titre de séjour / visa
- Justificatif d'inscription
- Justificatif de domicile
- Justificatif de ressources
- Justificatif de sécurité sociale
- Relevés de notes
- Autre(s)

Réclamée(s) le

Relance(s) le

Mise en demeure le

Observation du service :

Accord **Refus**

Votre état civil et vos coordonnées

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Nom d'épouse	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Né(e) le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	Âge	<input type="text"/>
		Lieu de naissance <i>(ville et pays)</i>	<input type="text"/>

Adresse N°	<input type="text"/>	Rue/voie	<input type="text"/>
Complément <i>(appt, rés., hébergeant, ...)</i>	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Tél. port.	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>

Pensez à signaler tout changement d'adresse ou de téléphone.

Votre situation familiale

Vos parents *(indiquez les informations de vos 2 parents inscrites sur votre acte de naissance)*

	Nom	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Pays de résidence	N°étranger <i>(Le cas échéant)</i>
Père	<input type="text"/>					
Mère	<input type="text"/>					

Votre situation matrimoniale Célibataire Concubinage Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Date du mariage / Pacs **Lieu du mariage / Pacs**

Date du divorce/séparation/décès *(Joindre un justificatif)*

J'atteste sur l'honneur ne pas vivre en état de polygamie sur le territoire français.

Identité de votre partenaire, concubin(e), époux(se)

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
N°étranger <i>(Le cas échéant)</i>	<input type="text"/>	Pays de résidence	<input type="text"/>

Autres attaches familiales en France (enfants, frères et sœurs, grands-parents, ...)

Autres attaches familiales à l'étranger (enfants, frères et sœurs, grands-parents, ...)

Votre entrée en France

Date d'entrée en France

Passeport n°

Valable du

au

Visa n°

Valable du

au

Avez-vous déjà fait l'objet d'un refus de visa, de séjour ou d'une obligation de quitter le territoire français ? Oui Non
Faites-vous l'objet ou avez-vous l'objet d'une interdiction judiciaire ou administrative du territoire français ? Oui Non

Vos ressources financières Virements familiaux

Montant mensuel

€/ mois

 Bourse

Montant mensuel

€/ mois

 Salaires

Montant mensuel

€/ mois

 Autres :

Montant mensuel

€/ mois

Votre(vos) diplôme(s) français obtenu(s)

Année de délivrance

Etablissement

Niveau d'études

(par exemple 2ème de licence, ...)

Intitulé du diplôme

Vos travaux de recherche

Description de vos travaux de recherche en France et indication du nom de l'organisme de recherche :

Votre projet professionnel

Description de votre projet professionnel :

Je m'engage sur l'honneur à respecter les principes et valeurs régissant la République française, ses lois, ses règles, ainsi que les autorités et institutions qui la représentent. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré par les autorités françaises dans les cas prévus par la loi, notamment si ma présence en France constitue un risque pour l'ordre public.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus. J'ai conscience que je dois être en mesure de justifier, à tout moment, que je continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités et que je peux être convoqué par l'administration à des fins de contrôle. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré notamment en cas de fraude, si je cesse de remplir les conditions de délivrance du titre de séjour ou si je fais obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, conformément à la réglementation en vigueur.

J'ai conscience qu'en cas de refus de séjour, je serai tenu de quitter le territoire français conformément à l'article R. 311-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

FAIT À :

DATE :

SIGNATURE :

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
TITRE DE SEJOUR « RECHERCHE D'EMPLOI /
CREATION D'ENTREPRISE »

Références réglementaires :

- Article L.313-8et R.313-11-1 à -4 du code des étrangers ;
- Accords bilatéraux.

(Ne concerne pas les ressortissants algériens).

Conditions d'octroi :

- être titulaire d'un titre « étudiant » ou « chercheur » ;
- avoir obtenu un diplôme au moins équivalent au Master, une licence professionnelle ou un diplôme de niveau I labellisé par la conférence des grandes écoles ;
- avoir terminé ses travaux de recherche ;
- justifier d'une assurance maladie ;
- ne pas représenter une menace pour l'ordre public.

Recommandations

- Joindre à votre demande tous les justificatifs (photocopies) indiqués dans la liste ci-dessous ;
- Les photocopies doivent être lisibles, au format A4, sans agrafes et classées dans l'ordre de la liste ;
- Tout dossier incomplet sera refusé et renvoyé et ne donnera lieu à aucun récépissé ;
- Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté auprès d'une cour d'appel.

Pièces à fournir (Photocopies à envoyer par courrier et originaux à apporter le jour du rendez-vous)

- Formulaire de demande de titre de séjour** intégralement complété, daté et signé ;
- Passeport en cours de validité** (copie des pages d'identité, validité, visa et cachet d'entrée en France) ;
- Extrait d'acte de naissance** avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance traduit ;
- Si vous êtes marié(e) et/ou avec des enfants : acte de mariage et actes de naissance des enfants avec filiation traduit ;
- Titre de séjour en cours de validité**
 - carte de séjour « étudiant » ou « étudiant programme de mobilité » ou visa de long séjour (VLS-TS avec vignette OFII ou validé en ligne (confirmation de validation du visa à imprimer) ;
 - ou carte de séjour « chercheur » ou chercheur programme de mobilité ou visa de long séjour (VLS-TS avec vignette OFII ou validé en ligne (confirmation de validation du visa à imprimer) ;
 - ou autorisation provisoire de séjour pour recherche d'emploi (durée selon l'accord applicable).
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois :**
 - Si vous êtes locataire : facture d'électricité, de gaz ou d'Internet, assurance habitation, quittance de loyer (sauf propriétaire particulier) ;
 - Si vous êtes hébergé à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - Si vous êtes hébergé chez un particulier : attestation d'hébergement datée et signée, copie de la pièce d'identité de l'hébergeant recto-verso ou de son titre de séjour et justificatif de domicile récent de l'hébergeant.
- Justificatif de ressources au moins égales à 615 euros par mois :**
 - Attestations bancaires de virement régulier ou de solde créditeur suffisants ;
 - et/ou attestation de bourse récente précisant le montant et la durée de la bourse ;
 - et/ou trois derniers bulletins de salaire et contrat de travail (avec autorisation provisoire de travail pour les algériens) ;
 - et/ou attestation de prise en charge du garant et preuve de ses ressources (attestation de prise en charge, copie de la pièce d'identité, contrat de travail, dernier avis d'imposition, livret de famille).
- Diplôme ou attestation de réussite obtenu dans les 4 ans précédent la demande :**
 - **Diplôme de grade au moins équivalent au master** ([listés dans l'arrêté du 12/05/11](#)) ou diplômes de niveau I labellisés par la conférence des grandes écoles ou diplôme de licence professionnelle **obtenu dans l'année** dans un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national ou **attestation de réussite définitive** du diplôme ;
- Justificatif de fin des travaux de recherche pour les chercheurs**
 - Confirmation par l'organisme de recherche de **l'achèvement des travaux de recherche** ;
- Justificatif du projet professionnel**
 - Tout justificatif d'un projet de création d'entreprise dans un domaine correspondant à sa formation ou à ses recherches ;
- Justificatif d'une couverture médicale (assurance maladie) ;**
- 3 photographies d'identité** (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) de face, bouche fermée, expression neutre, tête nue et yeux ouverts, sur fond uniforme de couleur claire (fond blanc interdit) ;

Accords bilatéraux

Les ressortissants des pays ayant conclu un accord sur les flux migratoires avec la France ne bénéficient pas d'une carte de séjour mais d'une autorisation provisoire de séjour.

- 6 mois renouvelables une fois : Bénin, Burkina Faso, Ile Maurice, Tunisie et Liban ;
- 9 mois non renouvelables : Cap-Vert et Congo ;
- 9 mois renouvelables une fois : Gabon ;
- 12 mois non renouvelables : Macédoine, Monténégro et Serbie ;
- 12 mois renouvelables une fois : Inde.

Autorisation de travail

Le titre de séjour « recherche d'emploi / création d'entreprise » vous autorise à exercer toute activité professionnelle pendant toute la durée de sa validité, sans avoir à solliciter d'autorisation de travail. À l'expiration de ce titre, vous pourrez solliciter un titre de séjour salarié (CDI), travailleur temporaire (CDD) ou Passeport Talent (salarié qualifié).

Remise du titre et taxe à payer

Vous recevrez un SMS lorsque votre nouveau titre de séjour sera disponible en préfecture, vous précisant le montant des timbres fiscaux à acquitter, que vous pouvez acheter sur timbres.impots.gouv.fr ou dans un bureau de tabac :

- Titre de séjour « recherche d'emploi / création d'entreprise » : 75 € (sauf APS : 0€).